

APPEL A CANDIDATURES « BOURSES EXCELLENCE - NIVEAU MASTER »

Année universitaire : 2023-2024

Date de lancement de l'appel : 1/03/2024

Date de clôture de l'appel : 10/06/2024

Résultats : 24/06/2024

PRÉSENTATION DE L'APPEL À CANDIDATURE

L'Ecole Universitaire de Recherche Ecosystèmes des Sciences de la Santé (EUR HEALTHY) a fait de la recherche un axe fort de son développement. Pour contribuer à ce développement, elle souhaite encourager et féliciter les étudiants les plus brillants venant de tous horizons, afin qu'ils participent aux activités de l'EUR et à son rayonnement. Les laboratoires souhaitent mettre à profit leur potentiel en attirant les étudiants les plus brillants dans les filières de masters qu'ils contribuent à développer. En partenariat avec les laboratoires relevant du périmètre de l'EUR,

L'EUR HEALTHY souhaite proposer des bourses d'excellence qui constitueront une aide permettant à ces étudiants de s'installer dans le département des Alpes Maritimes le temps de leur scolarité, et/ou de se consacrer pleinement à leurs études, dans de bonnes conditions matérielles. **Ce dispositif n'est pas cumulable avec d'autres financements d'Université Côte d'Azur.**

PRINCIPES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

La bourse est attribuée mensuellement sur 6 à 10 mois (entre septembre et juin), à raison d'un maximum possible de 1.000 euros par mois par étudiant.

La bourse sera suspendue en cas d'absence répétée et injustifiée de l'étudiant soit en cours, soit en travaux dirigés, soit aux examens. La bourse pourra être retirée en cas de non-respect du règlement intérieur de l'établissement.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Est éligible à cette bourse d'excellence :

1) Pour une bourse de M1, tout étudiant.e diplômé.e d'une université française ou étrangère à un niveau équivalent à celui du L3 et s'inscrivant dans un parcours de master de l'EUR HEALTHY (liste ci-dessous).

2) Pour une bourse de M2, tout étudiant.e diplômé.e d'une université française ou étrangère à un niveau équivalent à celui du M1 et s'inscrivant en 2^{ème} année dans un parcours de Master de l'EUR HEALTHY (liste ci-dessous).

Il n'y a pas de limite d'âge ni de condition de nationalité pour accéder à cette bourse.

MASTERS DE L'EUR CONCERNÉS PAR CET APPEL À CANDIDATURE

Master INGENIERIE DE LA SANTE

- [PARCOURS Qualité et Gestion des Risques en Santé \(QGRS\)](#)
- [PARCOURS Organisations et Evaluations en Soins Primaires \(OrESP\)](#)
- [PARCOURS Ingénierie pour le Vieillissement et l'Autonomie \(IVA\)](#)
- [PARCOURS Santé Publique \(SPUB\)](#)
- [PARCOURS Recherche Clinique Interventionnelle \(RECLINT\)](#)
- [PARCOURS Data, Décisions, Systèmes et eSanté \(2D2S\)](#)
- [PARCOURS Education, Rééducation, Recherche et Sciences Interventionnelle \(E2R2S\)](#)
- [PARCOURS Génie biomédical \(GBM\)](#)
- [Double Master 2 Economie et ingénierie de la santé parcours Syndémie](#)

Master de PSYCHOLOGIE

- [PARCOURS Ergonomie Cognitive des Technologies Numériques \(ECTN\)](#)
- [PARCOURS Neuropsychologie et Psychopathologie Cognitive \(PNPC\)](#)
- [PARCOURS Psychologie Clinique et Médiations Thérapeutiques par l'Art \(PCMTA\)](#)
- [PARCOURS Psychologie Clinique Intégrative et Vieillissement \(PCIV\)](#)
- [PARCOURS Psychologie Clinique, Vulnérabilités et Développement du Psychotraumatisme \(PCVDP\)](#)
- [PARCOURS Psychologie du Développement, des Apprentissages et de l'Éducation \(PDAE\)](#)

Master en STAPS

- [MENTION STAPS Activité Physique Adaptée et Santé PARCOURS Activité Physique Adaptée et Santé \(APAS\)](#)
- [MENTION STAPS Entraînement et Optimisation de la Performance PARCOURS Préparation Physique et Réathlétisation \(EOPS-PPR\)](#)
- [MENTION STAPS Management du Sport PARCOURS Développement Territorial par le Sport \(MS-DTS\)](#)

CALENDRIER

- Lancement de l'appel : 1/03/2024
- Date limite d'envoi des dossiers : 10/06/2024
- Évaluation des candidatures : 21/06/2024
- Notification d'attribution des bourses aux candidats : 24/06/2024
- Date limite d'acceptation de la bourse par les candidats : 01/07/24
- Date limite d'inscription au Master choisi : 01/07/2024

CANDIDATURES

Pour candidater, un dossier de candidature dématérialisé sous forme d'un fichier « zip » unique devra être envoyé avant le 10/06/2023 par mail à eur-Healthy@univ-cotedazur.fr avec l'objet suivant : «**NOM Pré-nom Candidature à l'AAP Bourses d'Excellence de Master EUR HEALTHY** ». Le dossier devra impérativement être constitué des pièces suivantes :

1. Un Curriculum Vitae d'un maximum de deux pages
2. Une lettre de motivation expliquant notamment le choix de la formation choisie et précisant le projet scientifique de l'étudiant en faisant apparaître son rattachement aux thématiques de recherche des laboratoires de l'EUR HEALTHY et le nom de l'encadrant ainsi qu'un projet professionnel orienté vers les métiers de la recherche.
3. Lettre de l'encadrant confirmant son accord et rappelant le sujet envisagé.
4. Les relevés de notes et les classements des années de Licence et de Master 1 (traduits en anglais ou en français pour les étrangers). Pour les diplômes étrangers, joindre une note explicative de la part de l'établissement ayant délivré le diplôme relatif à l'échelle des notes.
5. La liste des cours suivis durant l'année en cours.
6. Une attestation sur l'honneur de non-cumul avec d'autres financements d'Université Côte d'Azur
7. Pour les candidats étrangers, il est souvent obligatoire de suivre la procédure Campus France pour obtenir un visa. Dans ce cas, il faudra respecter l'échéance fixée par Campus France et à joindre par la suite votre numéro de dossier.

ÉVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

- L'excellence du candidat telle qu'elle ressort de son parcours universitaire antérieur. Le candidat doit avoir démontré des performances académiques d'un niveau particulièrement élevé ;
- La motivation de l'étudiant et l'adéquation de son profil avec les exigences en matière de recherche et d'innovation sur le territoire azuréen.
- La mobilité internationale de l'étudiant (effectuée ou en projet), pouvant attester d'une maturité et curiosité sur les thématiques des laboratoires de l'EUR.

SÉLECTION DES CANDIDATURES

Procédure et critères d'attribution

L'attribution des bourses est décidée après avis du Comité Scientifique et Pédagogique (COSP) et validation du Comité de Pilotage (COPIL) de l'EUR.

Les candidats seront sélectionnés de façon définitive après avis du Comité de Pilotage de l'EUR HEALTHY.

Le Comité prend en considération :

- L'excellence du candidat, telle qu'elle ressort de son parcours universitaire antérieur. Le candidat doit avoir démontré des performances académiques d'un niveau particulièrement élevé,
- La pertinence du projet professionnel et académique de l'étudiant ;
- La motivation de l'étudiant.

ATTRIBUTION DE LA BOURSE

Le candidat retenu dispose de 7 jours ouvrés à compter de la notification de la bourse pour accepter la bourse. Il est automatiquement accepté dans le Master qu'il avait mentionné dans le dossier de candidature.

La procédure de demande de bourse ne dispense pas des autres démarches administratives à effectuer dans le cadre d'une inscription ou d'une réinscription

Si le candidat déroge au calendrier (cf. paragraphe « Calendrier ») ou refuse la bourse, la bourse est offerte au candidat suivant de la liste complémentaire.